

À partir du **1er mai 2026**, la réglementation environnementale RE2020 s'étend à de nouvelles typologies de bâtiments, incluant les constructions industrielles, hôtelières, sportives, universitaires et les établissements de santé. Cette évolution marque une étape majeure dans la décarbonation du secteur du bâtiment, en imposant des exigences plus strictes sur la performance énergétique, l'empreinte carbone et le confort thermique des occupants.

La RE2020 va au-delà des objectifs de la RT2012, en fixant des seuils minimaux de consommation énergétique, en donnant la priorité à l'usage d'énergies renouvelables et en introduisant de nouveaux indicateurs pour les consommations liées au chauffage, à la climatisation, à l'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et à la mobilité interne des bâtiments.

Selon **Christophe Remy, Directeur Conseil et Logiciel HSE chez Tennaxia**, « *la RE2020 offre un cadre concret pour concevoir des bâtiments sobres et résilients, en permettant aux maîtres d'ouvrage d'anticiper les besoins futurs et de réduire durablement l'empreinte carbone de leurs constructions. Cette réglementation constitue ainsi un véritable levier pour piloter la performance énergétique et environnementale dès la conception des projets.* »

Les maîtres d'ouvrage et professionnels du bâtiment doivent donc se préparer dès maintenant à appliquer ces nouvelles règles, en s'appuyant sur des méthodes de calcul adaptées et des outils de suivi pour vérifier l'atteinte des résultats minimaux. L'expertise d'un cabinet spécialisé peut permettre d'anticiper les défis liés à la mise en œuvre, d'optimiser les choix techniques et de garantir la conformité tout en maximisant la performance et le confort des bâtiments.